



Montgermont

# Autour de la Motte

N° 188 - mars 2021



**Une parenthèse blanche et hivernale**

# État civil

## Décès

Marie Halet Debroize	26 janvier
Isabelle Derulles	13 février
Jean-François Saillard	14 février
Christiane Guillois Navellou	14 février

## PACS

Gwennaïg Lemétayer et Alexandre Pichevin	15 janvier
Morgane Perche et Erwan Roussiassé	22 janvier
Clara Autret et Valentin Bénis	18 février

# Travaux

## Déclarations de travaux et permis de construire acceptés

### Régine Aubrée

22b rue Michel Gérard - Clôture

### Marc Delaunay

3 allée du Prioul

Extension de la centrale photovoltaïque

### M. Guillemaud et M. Rolland

14 rue des Charmilles - Clôture

### Bruno Journée

2 rue Anita Conti - Clôture

### Gérard Neven

6 allé Pierre Mendès France - Clôture

### Didier Gernigon

12 allée Jean Moulin

Création d'une ouverture

### Fernand Taloc

7 rue des Hayettes

Changement de 2 fenêtres de toit

### Jules Grosset

8 rue de Bellevisée

Changement de porte d'entrée

# Date à retenir

■ 18 et 20 mars

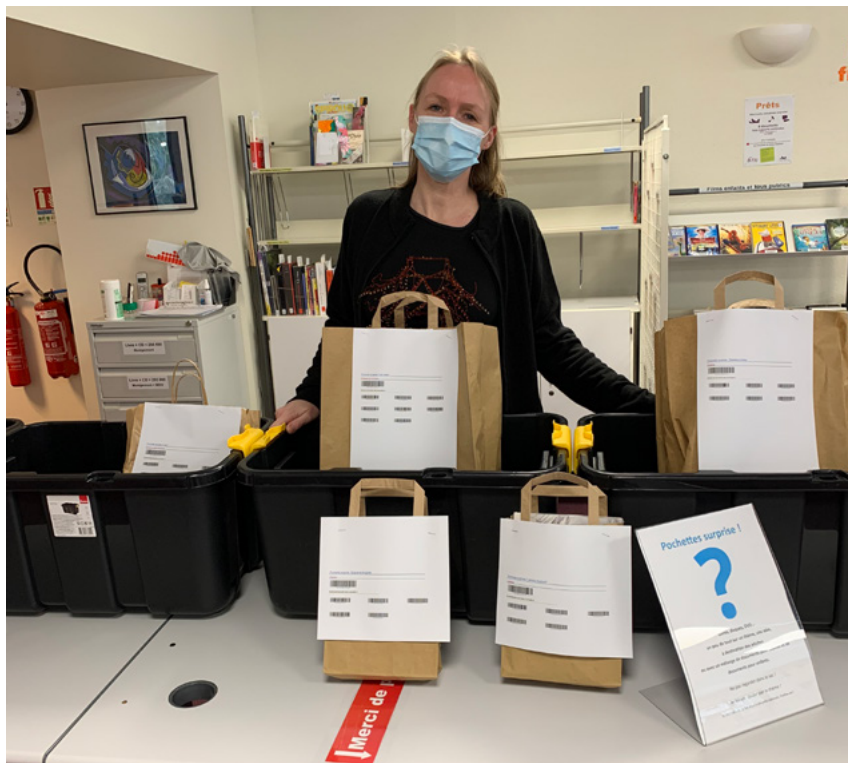
## Opération Tritout

Des bennes seront installées près du marché et à l'atelier municipal pour y déposer les encombrants et déchets dangereux.

Plus d'infos p. 7

# POCHETTES MASQUÉES !

## Médiathèque L'Embarc@dère



Livres, disques, DVD... un peu de tout sur un thème, une idée !

Laissez-vous surprendre par les sélections proposées par l'équipe de la Médiathèque L'Embarc@dère.

Les pochettes surprise sont, à destination des adultes, de la jeunesse, ou familiales avec un mélange de documents pour les grands et les moins grands !

À emprunter en plus de vos prêts habituels.

## Pour emprunter à la Médiathèque

Accès libre à partir de 11 ans.

Les plus jeunes doivent être accompagnés.

Horaires d'ouverture adaptés au couvre-feu : mardi de 16h à 17h45, mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h45, vendredi de 16h à 17h45 et le samedi de 9h30 à 12h30.

### Espace Évasion Bernard Douard

Rue des Courtines

02 99 23 78 07

mediatheque@ville-montgermont.fr

(N'hésitez pas à consulter la page internet de la Médiathèque pour connaître les horaires qui peuvent être modifiés à tout moment en raison du contexte sanitaire)



## SOMMAIRE

### ■ INFOS MUNICIPALES - P4

- Compte administratif
- Subvention aux associations
- Gestion des arbres
- Alerte chenille processionnaire
- Opération Tritout
- Vaccination
- Les brèves du conseil
- Mieux vous informer

### ■ INTERCOMMUNALITÉ - P9

- Temps d'accueils périscolaires

### ■ ENFANCE JEUNESSE - P10

- Cap sur la jeunesse
- École Gérard Philipe
- École Notre Dame

### ■ SPORT - P14

- Basket

### ■ VIE ÉCONOMIQUE - P15

- Solidarité étudiante
- Be Com'Up
- Ateliers beauté

**"Vivre le futur, c'est innover au présent."**  
**Prospère Welyang**



Le premier trimestre de l'année civile correspond, pour le Conseil municipal, à la période d'arbitrage des projets municipaux et à leur hiérarchisation. Certains, prioritaires devront être réalisés dès cette année. D'autres seront reportés pour des raisons budgétaires ou de nécessité d'approfondissement. Certains ne pourront aboutir cette année mais pour autant les projets non retenus ont le mérite de nourrir nos réflexions.

Notre prochain Conseil municipal du 25 mars clôturera cette première période de l'année par le vote du budget. Nous y reviendrons donc plus largement lors du prochain numéro d'"Autour de la Motte".

Actuellement, nous engageons une réflexion sur les formes de déplacements sur notre commune. En effet, à l'examen des mobilités, il apparaît que le trafic de circulation dans notre centre bourg est porteur d'insécurité et d'inconfort entre les divers modes de transports à certaines heures de pointe. Notre objectif est à la fois de fluidifier et d'apaiser les mobilités et aussi de maintenir l'attractivité du centre bourg en le rendant encore plus agréable à vivre mais aussi dynamique avec la présence de tous nos commerces et services. Les choix qui seront faits permettront de structurer nos rues et de choisir pour chacune d'entre-elles le ou les modes de transports privilégiés. Ensuite, viendra le temps de programmer les aménagements urbains les plus adéquats.

L'atteinte de notre objectif passera par :

■ La valorisation d'un espace public favorable aux modes actifs et ainsi permettre davantage de déplacements doux, que l'on soit à pied ou à vélo.

■ Le partage harmonieux des voies de circulation. Certains trottoirs et rues restent source de danger entre divers usages. Les croisements entre voitures et bus sont parfois délicats.

■ La réduction des vitesses de circulation pour renforcer la sécurité routière mais aussi l'harmonisation de la réglementation pour faciliter sa compréhension et son application.

Il n'est pas question d'opposer les différents modes de déplacements entre-eux mais d'innover et de changer les habitudes de se mouvoir. L'enjeu vaut d'être essayé, pour à terme apporter une satisfaction partagée. Sur la prochaine période, nous pourrions être amenés à réaliser des expérimentations et nous resterons attentifs aux effets.

Dans ce même esprit, nous vous invitons à remplir l'enquête de lectorat insérée dans ce numéro d'"Autour de la Motte" pour entendre vos envies. Le mois prochain, nous vous proposerons de nous retourner le questionnaire répondant à l'analyse des besoins sociaux (un outil permettant au CCAS de prendre en compte l'évolution de la population et de ses futurs besoins). Vos retours comptent et nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Laurent Prizé, Maire

Photo de couverture : © Arnaud Roussel  
Distribution : Association Montgermont Ensemble  
Mars 2021 - N°188

Bulletin mensuel - Directeur de la publication : Laurent Prizé  
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge

Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, l'école Gérard Philipe, l'école Notre Dame, les Francas, l'association montgermontaise du BCM

Comité de relecture : A. Daufin, C. Truchet,  
J.-Y. Quélennec, N. Le Dévéhat

(sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont

02 99 68 83 88 - mairie@ville-montgermont.fr

ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication - S. Duchemin

Crédit images : www.freepik.com - Imprimé par l'imprimerie

Hauts de Vilaine (Châteaubourg)



Certifié PEFC

Ce produit est issu  
de forêts gérées  
durablement et de  
sources contrôlées.

PEFC

10-31-1821 pefc-france.org

Le Conseil municipal du 18 février a approuvé le bilan de l'année 2020. À noter que le compte administratif 2020 reflète l'impact de la crise sanitaire et du confinement du printemps dernier.

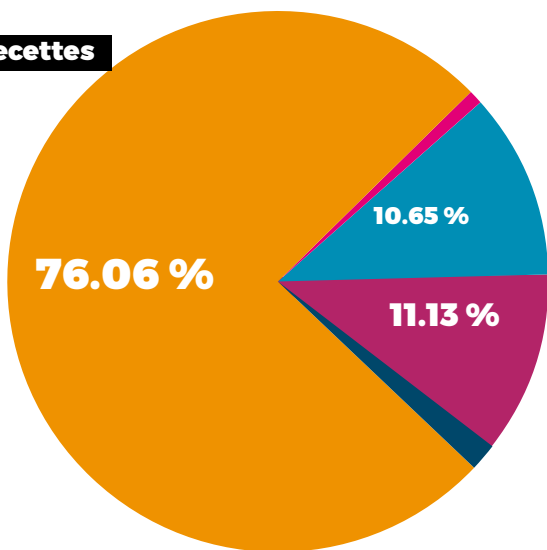
**BUDGET FONCTIONNEMENT**  
équilibré en dépenses et recettes  
à 2 747 236,31 €

## Fonctionnement

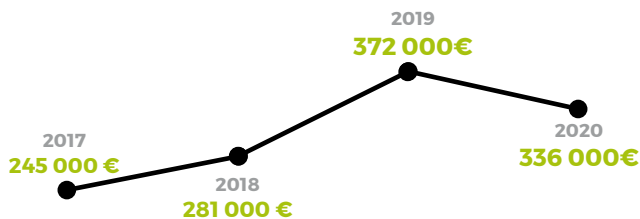
### Une épargne brute en baisse

Après plusieurs années en progression, l'épargne brute (soit la différence entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement) est en diminution. L'impact financier de la crise sanitaire est évalué pour Montgermont à près de 60 000 €.

### Recettes



Impôts et taxe (76.06%)  
Atténuation charges, produits finis et exceptionnels (0.77%)  
Dotations, subventions et participations (10.65%)  
Produits des services (11.13%)  
Autres produits de gestion courante (1.39%)



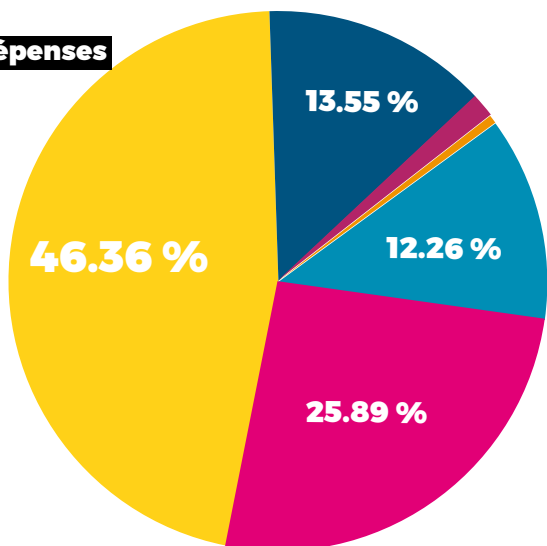
### Impact Covid

Les recettes liées à la facturation de services (cantine, garderie,...) ont été nulles pendant près de trois mois, alors qu'une partie des charges correspondantes a été maintenue. Un autre exemple : l'achat de masques (distribués à la population et pour équiper les agents communaux) a bénéficié d'un accompagnement de l'État et de Rennes métropole mais un solde négatif de 14 000 € subsiste sur le budget communal.

Malgré quelques économies subies sur les manifestations communales, la saison culturelle... l'impact financier de la crise sanitaire est bien présent.

Si l'on se base sur le ratio du taux d'épargne brute (soit la part des recettes non absorbées par les dépenses récurrentes qui indique la part des recettes de fonctionnement pouvant être consacrée à l'investissement ou au remboursement de la dette), le résultat de l'année 2020 reste néanmoins à un bon niveau : 12.22 % (contre 13.68% en 2019). En effet, selon les règles de bonne gestion des finances publiques, il est généralement admis qu'un ratio de 8 à 15% est satisfaisant.

### Dépenses



Charges de personnel et frais assimilés (46.36%)  
Autres charges de gestion courante (13.55%)  
Charges financières essentiellement les intérêts d'emprunts (1.44%)  
Charges exceptionnelles et opérations d'ordre (0.50%)  
Excédent de fonctionnement (12.26%)  
Charges à caractère général (25.89%)

## Investissement

**1 125 083,17 €**

- 631 159,80 € : fin du chantier du Pôle Enfance Jeunesse
- 100 000 € : l'entretien courant des bâtiments (les chéneaux des salles de sport, les skydômes aux Courtines, l'enduit des métairies...)
- 143 751 € : remboursement du capital des emprunts

### Accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR)

Les travaux d'aménagement pour la mise en accessibilité PMR avaient débuté dès 2019 afin de permettre l'accès de l'école maternelle. En 2020, les aménagements au Complexe Sportif de la Duchesse Anne, dans la salle de sport des Courtines ainsi que dans les sanitaires de l'école élémentaire et de la cantine scolaire ont permis de rendre l'ensemble des bâtiments communaux accessibles au public.

Seul le restaurant municipal n'a pas encore été mise aux normes puisqu'il va bénéficier d'une étude complète de réhabilitation.

Au total, et pour répondre aux réglementations en la matière, 190 000 € ont ainsi été investis entre 2019 et 2020. Le regroupement de ces travaux a permis de bénéficier d'une subvention de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 29 000 €.

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Municipalité ayant à cœur de soutenir la dynamique associative montgermontaise, chaque année elle attribue des subventions aux associations qui en font la demande.

Pour cela, il leur est demandé de compléter un dossier faisant état du nombre d'adhérents ou de licenciés, du bilan de l'année passée, des projets à venir... Le calcul du montant attribué dépend pour beaucoup du nombre d'adhérents. La crise sanitaire ayant pu impacter certains effectifs associatifs, la Municipalité s'est engagée à se baser sur les effectifs 2019 s'ils étaient plus avantageux que ceux de 2020.

## 13 453 €

Le Gué d'Olivet	7 000 €
Le Comité des fêtes	1 800 €
L'amicale du personnel communal	1 400 €
Le Club des Bons Amis	1 300 €
Les Anciens Combattants	500 €
L'Air Haleur	350 €
Gospel Friends	320 €
Les P'tits Bouts	250 €
MonGermeMonte	200 €
Montgermont ensemble	180 €
Association de Sauvegarde du Patrimoine Bâti Montgermontais	153 €



**Culture et animation**

## 28 169 €

Basket Club Montgermontais	6 000 €
Volley MVBC	5 500 €
Football - FCCM	4 800 €
Tennis Club Montgermontais	3 000 €
Hand-ball	2 700 €
Office des Sports Mongermontais	1 500 €
Tennis de Table Montgermontais	1 169 €
Gymnastique sportive et jogging - Gué d'Olivet	1 100 €
Dojo Montgermontais	1 000 €
Gymnastique volontaire	800 €
Cyclotourisme	600 €



**SPORT**

## Éducation

### 233,04 €

Coût d'un enfant scolarisé à l'école élémentaire Gérard Philippe

### 1 126,45 €

Coût d'un enfant scolarisé à l'école maternelle Gérard Philippe

Sur la base des coûts ci-dessus (supportés par la Commune pour chaque enfant montgermontais scolarisé dans les écoles publiques) et par le biais d'un contrat d'association existant entre la commune de Montgermont et l'école Notre-Dame, la mairie subventionne le nombre d'élèves montgermontais inscrits à l'école Notre-Dame chaque année.

En 2021, la subvention versée sera de 61 681,88 €.

La Mairie participe également financièrement aux fonctionnements des écoles montgermontaises en subventionnant les achats de fournitures scolaires et pédagogiques.

Écoles Gérard Philippe : **16 558,32 €**

École Notre Dame : **4 118,40 €**

## 950 €

Épicerie solidaire Pacé "L'Escale" <i>Report des actions non réalisées en 2020</i>	500 €
Les restos du Cœur	150 €
Banque alimentaire	150 €
Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille	150 €
Le Secours Populaire Français	150 €
Rêve de Clown Bretagne	100 €
Eau et rivières de Bretagne	100 €
SPA	100 €



# GESTION DES ARBRES

## Une nouvelle ligne directrice

En novembre 2020, vous avez été invités à transmettre vos demandes d'entretien des arbres à la Mairie (article paru dans le numéro 184 d'Autour de la Motte). Les intempéries de ces derniers mois ont imposé aux agents du service des espaces verts de nombreuses interventions en urgence.

### Les arbres, pour quoi faire ?

Outre le fait d'embellir les lieux de vie, les arbres permettent de purifier l'air des villes. Ils apportent de l'ombre et créent des îlots de fraîcheur en été. Ils sont également le lieu de vie et la source de nourriture pour de nombreux animaux. Mais un arbre est avant tout vivant avec son cycle de vie : Il grandit, peut perdre ses feuilles, ses fruits, se reproduit, vieillit et meurt. Il est donc indispensable de réaliser des compromis afin de vivre en harmonie avec les arbres et les haies arbustives dans une ville. La Mairie et les habitants ont donc un rôle majeur à jouer.

### Pour comprendre le plan de gestion des arbres

Les lignes directrices en 3 points :

■ Entretien du parc existant en respectant la biodiversité

Dans un premier temps, un inventaire des arbres a été réalisé et se poursuivra sur une partie de l'année 2021 en partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Saint Grégoire (cf article paru dans Autour de la Motte de novembre 2020). Il s'agit de déterminer le nombre d'arbres présents sur la

commune, leur vigueur, leur état de santé et leur espèce (que l'on nomme également essence).

L'entretien est réalisé en pratiquant un élagage raisonné en prenant soin de ne pas trop tailler les branches pour ne pas fragiliser les arbres. Une taille trop forte, en plus de menacer la santé de l'arbre, peut au fil du temps le rendre dangereux.

L'étêtage, ou écimage, des arbres ne sera pratiqué qu'en cas de dernier recours. En effet, cette pratique fragilise fortement les arbres, favorise l'apparition de maladies et provoque la mort prématurée de l'arbre. En réaction à cette pratique, l'arbre va stimuler davantage sa croissance. Il va donc en résulter des branches très fines, nombreuses et fragiles qui risquent de tomber sur les habitations. Dans certains cas, l'arbre peut stimuler la pousse de nombreux rejets au niveau du sol.

■ Abattre uniquement les arbres dangereux ou malades  
Seuls les arbres malades ou représentant un risque seront abattus. Pour cela, un diagnostic sera réalisé en amont par des spécialistes. Chaque décision d'abattage sera ainsi étudiée et mûrement réfléchie.

L'élimination des souches sera réalisée afin d'éviter tout risque de reprise inadaptée de l'arbre ou de chutes pour les habitants.

■ Renouveler le parc de manière raisonnée et écologique  
La Municipalité s'engage à replanter deux arbres ou trois arbustes minimum



pour un arbre abattu sur la commune. Ainsi, lorsqu'un arbre sera abattu en 2021, il sera remplacé par d'autres plans à des emplacements stratégiques. "Nous choisisons des essences d'arbres ou de haies endémiques (de nos régions), qui nécessitent un entretien raisonné et qui favorisent la diversité animale. La localisation des plantations des nouveaux arbres devra tenir compte de l'urbanisation existante de notre commune." explique Nathalie Le Dévéhat, conseillère municipale déléguée à la mobilité, aux espaces verts et à la biodiversité. Chacune des demandes d'intervention des habitants sur des arbres existants sera traitée et nous vous donnerons une réponse. Cette réponse sera en adéquation avec le nouveau plan de gestion des arbres.

**Faisons ensemble de Montgermont une ville verte où l'air est bon !**

### Pour aller plus loin

[www.aujardin.info/fiches/elagage-arbres.php](http://www.aujardin.info/fiches/elagage-arbres.php)  
[www.aujardin.info/fiches/etetage-arbre.php](http://www.aujardin.info/fiches/etetage-arbre.php)



Les conditions météorologiques de cette mi-février ont déclenché les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin. **Attention son poil est extrêmement urticant !**

Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques,

gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.

Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

Veiller à ne pas vous approcher trop près des pins. Il vous est recommandé

d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio et quelques fois des cèdres. En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.

**Pour plus de renseignements contactez la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine) 02 99 23 57 91.**

## ALERTE

### Chenille processionnaire de pin

Rendez-vous sur [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) ou sur le site internet de la commune de Montgermont pour connaître les horaires détaillés d'ouverture des déchèteries.

# OPÉRATION TRITOUT

## La déchetterie vient à vous !

**Force est de constater que les dépôts sauvages d'encombrants ne diminuent pas. La Municipalité a souhaité en partenariat avec Rennes métropole et Tritout vous aider à vous débarrasser civilement de vos déchets ménagers encombrants.**

Même si les déchetteries ne sont pas éloignées de la commune, cela nécessite un moyen de locomotion. Les bus peuvent vous y aider, cependant certains encombrants le sont trop, justement, pour passer dans le bus ! La Municipalité, en partenariat avec Rennes Métropole organise une opération Tritout sur la commune.

### RAPPEL

18 déchetteries sur la Métropole en accès libre. Les plus près :

- La Harpe à Villejean (déchetterie ouverte le midi sauf le mardi)
- La Chapelle des Fougeretz (fermée le lundi et vendredi après-midi, le mardi et jeudi matin)
- Betton (fermée le jeudi après-midi)

### Jeudi 18 mars Déchets dangereux / toxiques

**Parking rue Alain Colas de 12h à 16h**

Déchets collectés :

- Piles, batteries
- Peinture
- Solvants
- Produits de jardin
- Acides
- Bases
- Produits d'entretien
- Tubes néon
- Bombes aérosols pleines
- Radiographies
- Huile de vidange
- Huile de friture

### Samedi 20 mars Déchets encombrants

**Atelier municipal de 9h à 12h**

(rue de la Rébunière)

Déchets collectés

- Mobilier
- Literie
- Vélo
- Porte
- Fenêtre
- Gros électroménager

**Attention ne seront pas acceptés les matériels informatiques (téléviseurs, ordinateurs...), les végétaux et les gravats.**

## VACCINATION

Pour prendre rendez-vous un seul numéro **0 800 009 110** (7j/7 de 6h à 22h).

Si besoin renouveler votre appel plusieurs fois dans la journée, les lignes sont très prisées mais des opérateurs sont là pour vous répondre et vous pouvez demander à être inscrit sur liste d'attente.

La Mairie a procédé aux démarches auprès de l'ARS et du Département d'Ille et Vilaine pour mettre en place une vaccination des locataires de la Maison Helena en tant qu'accueil collectif de personnes âgées. Montgermont étant proche des centres de vaccination de Rennes et Saint Grégoire, il n'est pas possible de réaliser une campagne de vaccination plus large sur la commune.

Le réseau Handistar peut vous aider à vous rendre dans un centre si vous avez des difficultés à vous déplacer. Contact 02 99 27 40 16.

Attention pour votre santé et celle des autres, être vacciné ne dispense des gestes barrières et du port du masque alors portez haut les masques et sortez couvert !



## LES BRÈVES DU CONSEIL

Délibérations prises à l'unanimité sauf mentions contraires lors de la séance du 18/02/2021.

### Éducation

**Caisse des écoles : élection de deux représentants**

Muriel Hubert et Delphine Coëtmeur siègeront au comité de la Caisse des Écoles

**Convention sur la répartition des charges de fonctionnement entre la commune et l'école Diwan Bro Roazhon de Rennes**

Absentions : 2

Le Conseil municipal valide la convention devant intervenir avec l'école Diwan Bro Roazhon de Rennes, accueillant un montgermontais, pour un montant de 275,94 € pour l'année scolaire 2020/2021, montant correspondant au coût moyen de fonctionnement d'un enfant montgermontais scolarisé à l'école Gérard Philipe.

## JOB D'ÉTÉ

La commune procédera à un recrutement de jeunes Montgermontais, âgés de minimum 17 ans pour la période estivale.

L'idée est de leur proposer des postes répondant à des besoins spécifiques tels que l'entretien des espaces verts, la gestion des bâtiments ou un renfort à la médiathèque L'Embarc@dère.

Si vous êtes intéressé.e, envoyez une

lettre de motivation et un CV à l'attention de Monsieur Laurent Prizé, Maire, avant le 30 avril 2021. Les candidatures des étudiants souhaitant se professionnaliser dans les métiers du livre ou dans la gestion des espaces verts ou des bâtiments seront privilégiées.

# MIEUX VOUS INFORMER

## Connaissez-vous les supports de communication ?

**Par le biais de ses supports de communication, mis à part l'information purement pratique impactant votre vie quotidienne, la Municipalité souhaite :**

- Rendre compte de l'action municipale
- Valoriser les initiatives locales émanant d'associations, d'habitants, d'acteurs économiques...
- Relayer les projets intercommunaux et départementaux impactant la commune
- Mettre en valeur des Montgermontais pour leur savoir-faire, leur mémoire de la vie locale, leur particularité...

La richesse d'une commune tient en premier lieu à sa population, à son attachement et à sa reconnaissance d'appartenance à ce territoire. C'est pourquoi communiquer auprès de vous est si important.

Cependant pour bien communiquer la Municipalité a besoin de connaître votre avis sur l'existant et sur ce qui doit être amélioré, modernisé...

Un support de communication vit et change avec les évolutions sociétales, environnementales et technologiques ; il se doit de s'adapter tant au message qu'il veut diffuser qu'au public destinataire.

**Une enquête est jointe à cet Autour de la Motte pour récolter votre avis.** Vous pouvez soit remplir la version papier et la déposer en mairie, soit compléter ce questionnaire directement en ligne. Il a été conçu sur framaforms, un site permettant de créer des questionnaires gratuits tout en protégeant vos données. **Vous retrouverez le lien sur la page d'accueil du site internet de la commune.**

**Date limite de retour : 02/04/2021.**

### Quels sont les supports actuels ?

**Autour de la Motte**, magazine d'informations municipales mensuel distribué dans les boîtes aux lettres par les associations montgermontaises.

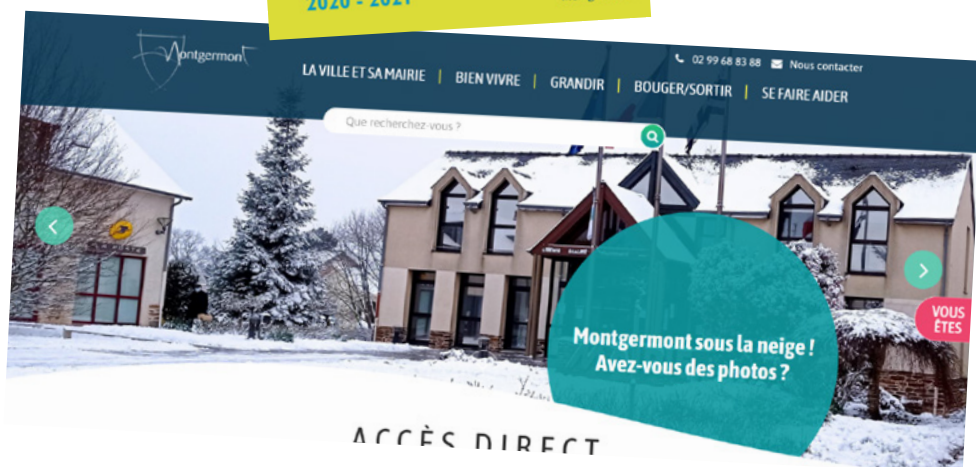
Des exemplaires sont à votre disposition en mairie ou vous pouvez le lire directement en ligne sur le site internet de la commune.

Le site internet [ville-montgermont.fr](http://ville-montgermont.fr).

**L'Écho r@pide**, la newsletter de la commune (pour vous abonner rendez-vous sur le site internet ou envoyer un mail à [communication@ville-montgermont.fr](mailto:communication@ville-montgermont.fr)).

**Le Guide pratique**, édition annuelle distribuée en septembre présentant tous les services, associations et commerces de la commune.

C'est aussi le livret de la programmation culturelle, le panneau électronique rue de Rennes, les affichages (rue de Rennes, entrée et vitrine d'Espace Évasion Bernard Douard).





# APPRENEZ, JOUEZ, DANSEZ...

## Exprimez-vous tout simplement avec Accordances-Syrenor



### L'école de musique et de danse

**Accordances-Syrenor** est un lieu de découvertes, de rencontres, d'apprentissages de techniques et d'expériences artistiques. Son objectif est l'épanouissement de la personnalité de chacun à travers la pratique musicale et/ou chorégraphique. Quel que soit le rythme d'apprentissage ou le langage dans lequel vous souhaitez vous exprimer (classique, jazz, traditionnel, improvisation, musiques anciennes et actuelles...) vous trouverez le parcours qui vous correspondra.

**Plus d'infos sur le site internet [syrenor.fr](http://syrenor.fr)**

Depuis bientôt un an, l'école de musique et de danse intercommunale du Syrenor, Accordances, fait face à des difficultés liées à la crise sanitaire. Les outils multimédias mis en place permettent de faire face à cette situation sanitaire exceptionnelle et de maintenir un lien entre les élèves et leur professeur.

### Garder le contact

La priorité du Syrenor est de garder le contact avec ses élèves. Depuis le mois de novembre, les enseignants ont été contraints de remettre en place des cours à distance et de redéployer les moyens numériques (padlets, chaînes privées YouTube, enregistrements...) pour compenser au maximum l'impos-

sibilité de maintenir les cours sur site. Ces conditions d'enseignement sont particulières et complexes, à la fois pour les élèves et pour les enseignants. Même si chacun fait preuve d'adaptabilité et d'ingéniosité pour maintenir un intérêt aux cours, cela ne remplacera jamais la convivialité et l'efficacité des cours en présentiel.

Malgré les difficultés que certaines familles peuvent rencontrer (concentration plus difficile, baisse de motivation, manque de matériel...), le retour des familles est plutôt positif concernant les cours individuels. Concernant les cours collectifs, la transmission et la consultation de documents écrits, auditifs et visuels ne sauraient rempla-

cer complètement une pratique avec la présence de l'enseignant et des élèves.

### Dispositif Musique à l'école

En cette période où la culture est mise à mal, l'école de musique et de danse du Syrenor a souhaité plus que tout maintenir ses activités dans les écoles primaires de l'intercommunalité via le dispositif Musique à l'école.

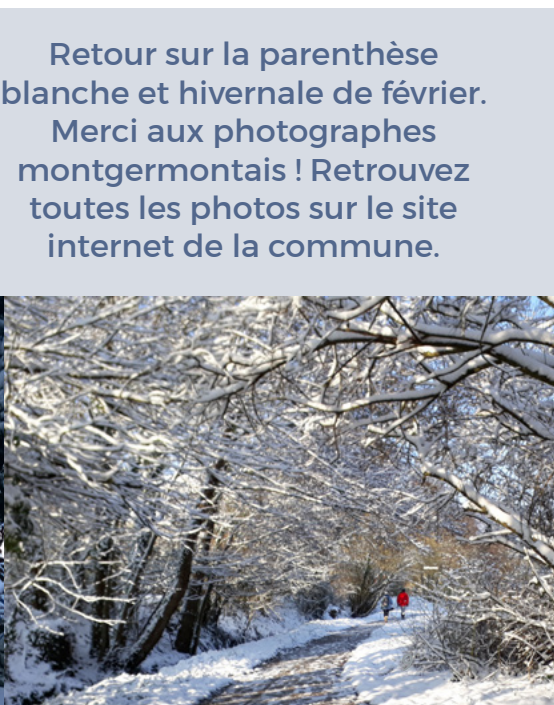
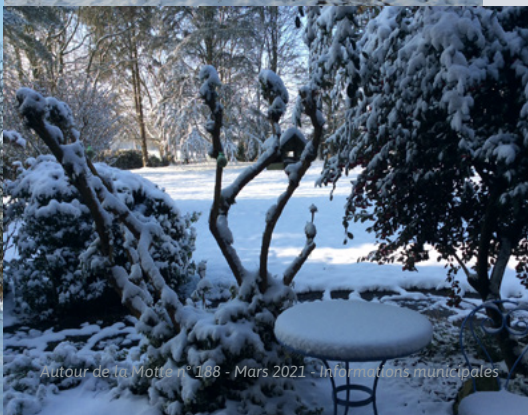
### Et demain ?

Si demain reste incertain, ce qui ne l'est pas c'est la volonté de tous, élus, agents (enseignants et personnel administratif), de reprendre le chemin de l'école.

La rentrée 2021 se prépare déjà et Accordances-Syrenor vous espère nombreux à venir pousser ses portes !

*"Permettre au plus grand nombre d'accéder à une pratique artistique, valoriser le partage à travers le collectif tel que les harmonies ou encore organiser des animations et des rencontres culturelles seront toujours nos valeurs et quelque soit la situation sanitaire nous continuerons d'innover pour les mettre en place."*

**Robert Surcouf, vice-Président du Syrenor chargé de l'enseignement culturel**



**Retour sur la parenthèse blanche et hivernale de février. Merci aux photographes montgermontais ! Retrouvez toutes les photos sur le site internet de la commune.**



## **CAP SUR LA JEUNESSE** Des idées plein la tête !

### **Cap à Cité, c'est parti pour la 4<sup>e</sup> session !**

Cap à Cité est né en 2015 sur la commune de Montgermont, de la volonté des élus de donner la parole aux jeunes.

À l'origine du projet, la Municipalité avait l'idée de créer un conseil local des jeunes. Se basant sur les expériences des communes voisines le projet a évolué vers Cap à Cité existant à l'époque à Chartres de Bretagne. La volonté initiale de donner la parole aux jeunes était respectée tout en allégeant un processus administratif d'un conseil municipal des jeunes.

#### **Pourquoi ce nom "Cap à Cité" ?**

Si l'on se réfère à l'histoire, la cité dans l'Antiquité était une communauté politique dont les membres (les citoyens) s'administraient eux-mêmes.

Premier point de départ de ce jeu de mots qui laisse entrevoir plein de possibilités :

- Capacité à s'engager
- Cap ou pas cap de t'investir pour ta Cité (commune)
- Le cap comme la voie vers la citoyenneté...

#### **Cap à Cité c'est quoi ?**

Les jeunes engagés sur la base du volontariat pour une période de 18 mois réfléchissent ensemble et mettent en place un projet d'intérêt collectif à l'occasion de leurs rendez-vous mensuels.

#### **Les objectifs de Cap à Cité**

- Mieux comprendre la cité (rôle de la commune, des élus, des associations...)
- Encourager les initiatives
- Favoriser le vivre ensemble, la cohésion
- Développer l'autonomie et la prise de responsabilité dans le cadre d'un projet citoyen sur la commune
- Développer l'engagement citoyen pour des projets d'intérêt collectif sur une longue durée

L'épanouissement et l'enrichissement des jeunes, la socialisation et la citoyenneté, la responsabilisation et "l'engagement" sont les objectifs pour aider les jeunes à se construire comme acteurs de la vie de la commune et de la société de demain.

#### **Cap à Cité pour qui ?**

Les jeunes Montgermontais volontaires du CM2 à la 3<sup>e</sup>.

#### **Cap à Cité avec qui ?**

Delphine Coëtmeur, conseillère municipale déléguée à la jeunesse travaille avec l'association d'éducation populaire "Les Francas" qui intervient sur ce champ pour la commune depuis plus de trente ans. Avec Guillaume Durand, responsable de la structure Francas Montgermont et Simon Lambert, animateur, ils seront les référents de cette nouvelle édition : "Nous leur souhaitons bon vent pour leur projet".

#### **Pour eux Cap à cité c'est quoi ?**

- "Partager des idées"
- "Faire quelque chose d'utile"
- "Changer et améliorer des choses sur Montgermont"
- "Proposer"

#### **Les projets issus des précédents Cap à Cité**

- Projection du documentaire "Demain" et installation d'une boîte à dons qui a malheureusement dû être retirée face aux incivilités dont elle a été victime.
- Fête du vélo et installation d'un totem de réparation vélos place Jane Beusnel.
- Le repas participatif avec les produits locaux et de saison qui, suite à la crise sanitaire, a dû être remplacé par le livre de recettes "La cuisine confinée des Montgermontais.es"



**Le 4<sup>e</sup> groupe vient de s'embarquer pour 18 mois de rencontres, visites, temps forts, séances de travail autour de la citoyenneté, l'engagement, la responsabilisation... Titouan Brandily, Maël Brillat, Théo Chenu-Pageot, Albane Delalande, Maël Even Bailly, Joshua Hubert, Titouan Marcheron, Léa Riverain, Maxime Sourdain, Abigaël Tedeschi, Tifaine Valton, Yassine Zakaria, Théo Margat et Kelvin Dia, Kinsley Massy (absents sur la photo)**

## Cap sur l'Europe

18 jeunes montent un projet de séjour en Europe.

Avec Cap sur l'Europe, c'est un peu la suite de Cap à Cité, pour les jeunes de 13 ans et plus. 18 jeunes de 13 à 16 ans se sont engagés pour monter un projet citoyen en Europe : Paul Hardy, Lysa Bourrassier, Victoria Johnson, Paul Paillet, Lison Deghorain, Mattéo Pencole, Evan Josse, Gabriel Guyot, Julien Coetmeur, Gwendal Maurugeon, Yvan Cheruet, Noé Le Sauce, Morgane Lambert, Léa Moreaux, Youna Martin, Lison Chouaran, Clément Deghorain, Clara Gailot Canneçu.

Ils vont devoir s'organiser collectivement pour définir leur projet. L'objectif : organiser une ou des rencontres marquantes de citoyens européens qui agissent sur un thème de société que le groupe aura choisi. Ensuite ils devront monter leur séjour et effectuer un partage de leur expérience aux Montgermontois. Et tout ça en un an ! Défi accepté et relevé pour nos jeunes citoyens.



## Radio Francas Montgermont

[lesradiosfrancas.fr](http://lesradiosfrancas.fr)



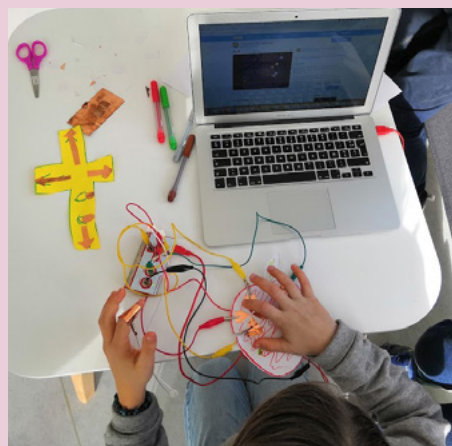
### Radio Francas Montgermont

Dans le cadre des temps d'animations périscolaires proposés à la suite de l'école, les enfants ont pu découvrir le fonctionnement d'une radio, en créant des émissions, en animant des débats, en faisant des interviews et des reportages. Maïa l'animatrice Francas a pu partager une de ses passions avec son groupe. Le contenu créé par les enfants sera mis en ligne sur le site [lesradiosfrancas.fr](http://lesradiosfrancas.fr)

## Bidouille numérique

### Les Bidouilles Numériques font le plein !

Deux animations Bidouilles Numériques étaient proposées en début d'année en partenariat avec l'association Electroni-K. Au programme : initiation au codage informatique pour "dresser" des robots et création de jeu d'arcade. Des animations qui ont ravi leurs participants. De nouvelles animations seront proposées tout au long de l'année.



Quelle planète  
pour nos enfants ?  
Et quels enfants  
pour notre planète ?  
Agissons ensemble !

## Avril 2021 - le Mois de l'Avenir

### À noter dans vos agendas !

Parce qu'il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour être conscient de notre impact sur l'environnement, l'association MonGerme-Monte et Les Francas de Montgermont s'associent pour vous proposer le Mois de l'Avenir ! Des animations ayant pour objectif de réduire notre impact sur la planète. Ouvert à tous.

**Le programme sera mis en ligne sur les sites internet à venir sur le site internet des Francas et de la commune de Montgermont.**



## De la neige à l'école Gérard Philippe !

Quel bonheur de découvrir ou retrouver ce plaisir d'enfance : batailles de boules de neige, constructions de bonhommes de neige, contemplation émerveillée de la nature sous la neige, découverte autrement de "notre si jolie petite ville et de notre école". La balade s'est imposée d'elle-même ce mercredi matin avec de beaux sourires aux lèvres pour les élèves et les maîtres.ses !

## Halte au gaspi d'eau !

La classe de CE2 – CM1 a poursuivi ses explorations à travers l'école, la cantine, la garderie et le nouveau bâtiment pour traquer les fuites d'eau !

Avec l'aide de Stéphan, animateur de l'association Eaux et Rivières de Bretagne, tout y est passé : robinets, chasses d'eau, tuyaux, compteurs...

Et le résultat de ce diagnostic invite chacun à la réflexion personnelle déjà entamée le mois dernier : pour économiser l'eau et l'argent sur la facture, il existe plusieurs solutions !

Alors installons des mousseurs, vérifions la pression sortante du robinet ou de la douche, et pourquoi pas des toilettes sèches ?



## Le 100<sup>e</sup> jour d'école

Le mardi 16 février, les élèves des classes de CP-CE1, de CE1 et de CE1-CE2 ont célébré le 100<sup>e</sup> jour d'école. Les enfants ont préparé et exposé des collections de 100 objets dans le hall de l'école élémentaire.

Cette journée a aussi été l'occasion pour la classe de CE1-CE2 de réaliser 100 défis mathématiques.



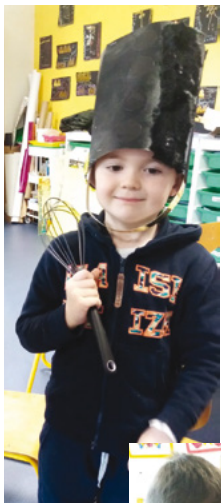
# ÉCOLE NOTRE DAME



## La neige à l'école

Quelle joie pour les enfants de découvrir l'école sous la neige. Ils s'en sont donnés à cœur joie pour explorer les espaces fraîchement enneigés !

## So British !



Les petits écoliers de Petite Section et Moyenne Section ont continué leur immersion en Angleterre. Ils se sont intéressés aux Welsh Guards, les gardes anglais de la Reine et ont fabriqué chacun leur chapeau appelé Bearskin !

Le Five o'clock Tea est en Grande-Bretagne un véritable rituel qu'ils ont pu expérimenter en classe agrémenté de scones confectionnés maison ! Pour clore cette escapade, ils ont tenté une expérience : celle d'écrire à la Reine d'Angleterre ! Leur répondra-t-elle ?



## Carnaval à l'école !

Mardi 16 février, au cours de la matinée de drôles de personnages ont déambulé dans l'école... princesses, supers héros, pirates, pompiers, cow-boys, fantômes...



## La découverte de la France en CE1-CE2

Pour approfondir leurs connaissances sur la France, les CE1-CE2 ont réalisé des exposés sur différents monuments et/ou régions. Une belle manière de découvrir la richesse de notre territoire. Un travail spécifique sur les monuments de la ville lumière a été réalisé et transposé en arts plastiques avec l'emblématique Dame de Fer !

## L'Amérique du Nord en CM !



Les élèves de CM1-CM2 ont fait escale en Amérique du Nord. À travers la lecture d'un roman à l'époque de la ruée vers l'or, ils se sont immergés dans un décor aux paysages hauts en couleurs : des lacs blancs gelés aux plaines luxuriantes du Grand Nord. Suite à cette expédition en Amérique, un travail sur les Totems a été réalisé en arts plastiques.

## Le voyage se poursuit en Polynésie dans la seconde classe de PS-MS

Après les poissons, les vahinés... place au surf ! Collectivement les enfants ont réalisé de magnifiques surfs colorés ! Ils ont poursuivi en travaillant autour des tatouages tahitiens qu'ils ont réalisés minutieusement à l'encre.



Dans le cadre de l'UGSEL, Laurent Lestinois, enseignant et éducateur sportif, est intervenu dans les classes de la Grande Section au CM2 pour proposer des ateliers d'athlétisme. Chacun a pu s'exercer aux différents ateliers et tester ses performances !



Ces ateliers seront réinvestis dans un cycle plus long à l'école.

## Et si nous faisons connaissance ?

Faire connaissance sur les terrains cette année c'est compliqué ! Le Basket Club Montgermont vous propose une alternative et vous présente ses nouvelles joueuses et nouveaux joueurs en ligne.

Chaque année le Basket Club Montgermont met en avant sur son site internet ses nouvelles recrues afin d'apprendre à les connaître. L'exercice est simple : répondre aux questions posées par les journalistes du club Loane Daheron et Tania Giboire-Redondo.

Au service communication, Autour de la Motte a fait son curieux et est allé lire la dernière interview publiée. Nous avons voulu vous la partager ici ! Vous souhaitez découvrir tous ces nouveaux visages du club ? Rendez-vous sur le site internet du BCM et

sa page facebook. Chaque mercredi une nouvelle interview y est publiée ! Vous pourrez également retrouver l'intégralité des interviews de la saison 2020/2021.



[www.bcmontgermontais.com](http://www.bcmontgermontais.com)

## Interview de Justine Stephan

### Quel âge as-tu ?

26 bientôt 27... !

### Quel rôle joues-tu au sein du club ?

Meneuse au sein des SF1 mais très peu de matchs au compteur vu le contexte

### Quel est ton ancien club ?

Mordelles (les tangos)

### Qu'est ce qui t'a séduit pour signer au BCM ?

Club de cœur.. Mon tout premier club, mes premiers souvenirs, l'ambiance du club avec l'esprit familial. Retrouver des personnes que j'ai connues à mes débuts : Jonas en tant qu'entraîneur aux fameux CEC du lundi soir, Loane que j'ai pu coacher pendant quelques années, les bénévoles, toujours les mêmes, et fidèles au club, retrouver une ancienne coéquipière Mylène de l'USM et venir avec quelques copines de l'USM Clémence (qui nous a abandonnées dès la reprise mais pour une belle raison), Julie et Mélanie.

### Ton meilleur souvenir au basket ?

J'aurais du mal à en choisir un seul donc je vais dire les tournois réalisés à l'étranger que ce soit en tant que joueuse ou entraîneur. La Belgique avec le BCM pendant 2 ans puis avec le COP ensuite. La Suisse en tant que coach avec le BCM. Et bien sûr le trophée des étoiles au BCM !

### Ta pire boulette au basket ?

Je ne sais pas si on peut appeler cela une boulette mais j'ai été un vrai boulet pour le coup ! À l'USM, remise en jeu au milieu de terrain à la mi temps. Je me mets d'un côté de la ligne et l'arbitre me dit de me décaler pour mettre mes deux pieds de chaque côté de la ligne médiane du terrain. Ce que j'essaye de faire... Mais en me décalant sur la gauche, ma cheville gauche s'est bloquée, je me suis littéralement explosée par terre. Les coéquipières, les adversaires et les supporters ont bien rigolé. Scène filmée bien sûr, cela m'aura valu le fameux chouchou rose pour le match d'après.

### Ton joueur préféré et pourquoi ?

Tony Parker pour la classique du meneur français et Edwige Lawson la pacéenne !

### Ta spéciale ? (moove, célébration...)

Je fais un petit pas chelou avant de shooter.

### Quel est ton métier ?

Dans quoi étudies-tu ?  
Infirmière en rééducation sur Rennes actuellement.

### As-tu des passions en dehors du basket ? (Si tu n'as que le BCM dans la vie n'aie pas peur de le dire)

Ahah la question me fait bien rire. Je dirais voir mes amis, profiter dès que



je peux des gens qui m'entourent.

### La meilleure façon pour toi de fêter une victoire ?

Rester ensemble après le match et continuer la soirée tous ensemble ! (J'aurai pu continuer en disant finir sa soirée au Stanley mais ça ne sera plus possible malheureusement...)

### Un petit mot pour la fin ?

Vivement qu'on puisse se revoir et que l'année 2021 soit remplie de belles choses pour chacun (et ça commence bien pour moi avec l'arrivée de ma petite nièce Camille) !

## BE COM'UP

Expert en management, communication et marketing



Contact : Pascale Simanski Delalande  
www.becomup.fr  
contactbecomup@gmail.com  
06 10 34 96 24

Pascale Simanski-Delalande est experte en management, communication et marketing. Après une expérience de plus de 20 ans dans des fonctions de responsable marketing et communication dans différents univers (industrie, agroalimentaire, cosmétiques, immobilier), Pascale décide de mettre ses compétences au service des entreprises et fonde avec Didier Delalande la société Becom' Up.

Ils vous proposent des solutions de formation sur mesure adaptées à vos besoins professionnels en accordant une place particulière à la qualité des relations humaines. Découvrez par exemple la Process Communication, un outil simple et puissant pour rendre votre communication efficace avec tous. Gagnez une heure par jour avec une formation en gestion du temps... (retrouvez l'ensemble des formations proposées sur leur catalogue en ligne).

Pascale et Didier vous assurent une écoute et un accompagnement de qualité, basés sur une pédagogie active alternant théorie, vidéos et ateliers pratiques. Becom'up vous propose également de réaliser votre bilan de compétences !

Organisme certifié QUALIOPi permettant de bénéficier d'aides au financement



Le contexte sanitaire et la fermeture des centres commerciaux n'ont pas facilité la tâche aux étudiant.e.s en recherche de stage. Pour certaines études comme l'esthétique, la pratique en centre est indispensable à la validation des diplômes.

Lisa Corbes, esthéticienne et gérante du salon L'Institut Le Grand large à Montgermont a accueilli dernièrement 4 stagiaires afin de leur permettre de valider leur année : Marie, 17 ans, 1ère année de bac pro ; Chloé, 17 ans, prépa BTS esthétique, Anne, 58 ans, reconversion professionnelle et Clara, 3e année de Bac Pro à qui il manquait deux semaines de stage suite à la fermeture des centres commerciaux. Une belle initiative de solidarité envers ces étudiantes en quête d'une voie professionnelle pour leur avenir.

L'Institut Le Grand Large  
2c rue Alain Colas  
02 99 64 10 50  
institut-legrandlarge.com

## ATELIERS BEAUTÉ

### à domicile

Contact : Anne Berthélé  
anne.vicaire@gmail.com  
06 08 27 21 96



Depuis le mois de juin 2020, Anne Berthélé vous propose en toute simplicité et avec sa bonne humeur, des ateliers beauté.

À votre domicile ou au sien elle vous fait découvrir des technologies anti-âge et des cosmétiques innovants et brevetés.

En solo ou en petit comité, un temps pour vous !

Contact : 06 08 27 21 96 ou [anne.vicaire@gmail.com](mailto:anne.vicaire@gmail.com)

Les gestes barrières sont respectés pour la sécurité de tous.



# Portez haut les masques !

*Protégeons nous les uns et les autres*

© Merci à nos modèles montgermontais de la Maison Helena !  
Février 2021